

PARTICULIERS

Tarifs des principaux
services et opérations
de votre Banque
au 1^{er} janvier 2008

Tarifs en Euros, exprimés taxes
incluses lorsque celles-ci sont dues.



BANQUE POPULAIRE
DES ALPES



Chère Cliente, Cher Client, Cher Sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau guide tarifaire 2008, conçu pour vous donner une vision claire des tarifs appliqués à vos principaux services et opérations bancaires.

Il nous est apparu essentiel de vous donner les moyens d'apprécier notre volonté de transparence. C'est pourquoi vous trouverez dans le présent document de nombreux conseils et explications sur nos prix.

Nous souhaitons vivement faire de ce document l'un des vecteurs de clarté et de proximité qui ont toujours caractérisé votre Banque Populaire, au même titre que la qualité de conseil que vous êtes en droit d'attendre de votre agence.

Preuve que ces valeurs sont toujours au cœur de nos préoccupations, le Groupe Banque Populaire a remporté en juin 2007 le premier prix de la relation client durable pour le secteur de la Banque. Plusieurs points forts cités par nos clients ressortent de cette large enquête menée par TNS Sofres et Bearing Point auprès de 10 grandes Banques : qualité du contact, compréhension des besoins et proposition de produits et services adaptés, traitement des réclamations, respect de la confidentialité...

Preuve également si besoin en était, que le Groupe Banque Populaire a toujours privilégié la valeur du contact humain et un ancrage local fort, votre Banque s'engage chaque jour auprès de ses clients dans une démarche citoyenne d'aide à la création d'entreprise, de solidarité active sur le terrain et d'implication en faveur de l'environnement.

Votre Conseiller reste à votre entière écoute, n'hésitez pas à faire appel à ses services.










Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Très sincèrement

Christophe Benoît
Directeur du Développement

Sommaire

Pages

	Suivre le fonctionnement de votre compte	2
	Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	
	Utiliser vos moyens de paiement	4
	Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces en France Le prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Les incidents ponctuels de paiement	
	Accéder à votre banque à distance	8
	Par Internet Par mail Par téléphone Par SMS Par Minitel	
	Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	9
	Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	10
	Bénéficier d'une épargne disponible Epargner en vue d'un projet immobilier Epargner pour vos enfants Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier Autres produits et services Gérer votre patrimoine financier	
	Financer vos projets	12
	Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus Vos projets immobiliers Vos projets personnels Les assurances Les garanties Autres prestations Remboursements par anticipation Incidents sur prêts	
	Protéger votre famille et vos biens	14
	Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer vos biens Assurer l'avenir de vos proches Location de coffres Transmettre votre patrimoine	
	Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	16
	Vos opérations de change Vos opérations par carte bancaire Vos paiements vers l'étranger Vos règlements en provenance de l'étranger Reçus par chèque Autres prestations	
	Vos tarifs d'un seul coup d'œil	18



Suivre le fonctionne de

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations courantes

■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte		Gratuit
■ Délivrance d'un RIB ou IBAN		Gratuit
■ Enregistrement d'un changement d'adresse		Gratuit
■ Relevé de compte :		
■ mensuel		Gratuit
■ par quinzaine	par mois	1,50 €
■ hebdomadaire	par mois	6,37 €
■ journalier	par mois	15,00 €
■ décadaire	par mois	2,44 €
■ Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire		Gratuit
■ Frais de recherche de document	le 1 ^{er} document	17,94 €
	+ 2,25 € par document supplémentaire	
■ Duplicata extrait de compte	par extrait	6,30 €
■ Relevé mensuel trié		Gratuit
■ Frais d'édition d'échelles papier	par édition	13,00 €
■ Courrier conservé à l'agence	forfait annuel	54,68 €

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.alpes.banquepopulaire.fr.

Vos opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte sans transfert :		
■ Compte de chèque et livret, hors épargne logement		Gratuite
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire		Gratuit
■ Transfert de compte vers un autre établissement financier :		
■ Par compte		77,50 €
■ Transfert de PEP Monétaire		
	1% du capital avec un minimum de	100,00 €
■ Transfert de portefeuille titres (hors Groupe Banque Populaire)		
■ Par ligne		12,50 €
■ Minimum		83,00 €

Aide au changement de domiciliation : n'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

ment votre compte

- Frais de gestion annuels sur compte créditeur sans mouvement

par an 60,00 €

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 18 mois consécutifs.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

- Versement ou retrait d'espèces au guichet Jour
- Remise de chèques date de l'opération* + 3 jours ouvrés
- Chèque émis date de l'opération* – 1 jour calendaire**
- Réception et émission d'un virement Jour

* Date de l'opération = date de remise

** Si le chèque est encaissé par un client Banque Populaire des Alpes, la date de remise à l'encaissement = date de débit.

Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- L'ouverture et la fermeture du compte Gratuites
- Relevés mensuels Gratuits
- Mise à disposition de RIB Gratuite
- Versements et retraits d'espèces Gratuits
- Remises de chèques Gratuites
- Prélèvements Gratuits
- Carte électron Gratuite



Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 10 de chaque mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 21,00 €
- Carte Point Argent 13,00 €

Carte de paiement (cotisation annuelle)

* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

- Porte monnaie électronique Monéo Gratuit
- Carte Visa Electron 27,00 €
- Carte Bleue Nationale (uniquement en renouvellement) 41,00 €
- Carte Internationale (Visa ou Mastercard) 39,00 €
- Carte Visa Premier 115,00 €
- Carte Visa Infinite 298,00 €
- E-Carte Bleue 1,00 €

Les services liés à votre carte (Sécuriplus)

- Assurance perte et vol des moyens de paiement
 - 1 titulaire par an 27,00 €
 - 2 titulaires par an 40,80 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24).

- Réédition du code confidentiel 6,12 €
- Refabrication de carte en urgence (72h) 24,50 €
- Recherche facturette émise en France par facturette 10,00 €
- Recherche facturette émise à l'étranger par facturette 20,00 €
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB (2 mois maximum) 16,00 €
- Frais d'opposition sur carte par le porteur pour perte ou vol 22,00 €

de paiement

Retirer des espèces en France

■ Retrait d'espèces à un Distributeur du Groupe Banque Populaire ou du réseau Point Argent	Gratuit
■ Retrait d'espèces à un Distributeur d'un autre établissement bancaire :	
■ A compter du 1 ^{er} retrait dans le mois pour une carte Visa Electron	0,96 €
■ A compter du 5 ^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa Internationale, Mastercard et Cirrus	0,96 €
■ Retraits pour une carte Visa Premier ou une carte Visa Infinite	Gratuits

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

■ Retrait d'espèces au Guichet de votre agence (sans émission de chèque)	Gratuit
■ Mise à disposition de fonds dans une agence du réseau Banque Populaire	16,70 €

Le prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	Gratuit
■ Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	11,00 €
	+ frais semestriels 11,00 €

Emettre ou recevoir un virement

■ Virement occasionnel ou permanent reçu	Gratuit
■ Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire des Alpes	Gratuit
■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement (zone euro) :	
■ Par Internet ou Minitel	Gratuit ⁽¹⁾
■ Au guichet de votre agence	3,20 €
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement :	
■ Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
■ Coût par opération	
■ Par Internet	Gratuit ⁽¹⁾
■ Au guichet de votre agence	1,18 €

(1) Hors coût d'accès Internet ou de la communication téléphonique

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet ou par Minitel.



Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte		Gratuit
■ Paiement par chèque		Gratuit
■ Renouvellement automatique de chéquier		Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier		
■ en pli simple		
■ chéquier 25 ou 30 formules	par chéquier	1,59 €
■ chéquier 50 formules	par chéquier	2,32 €
■ en recommandé simple		
■ chéquier 25 ou 30 formules	par chéquier	4,90 €
■ chéquier 50 formules	par chéquier	6,10 €
■ Chèque de banque		12,00 €
■ Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur		11,00 €
	+ frais semestriels	11,00 €

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement)		11,00 €
■ Forfait de frais par chèque pour défaut de provision (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)		
■ Pour un chèque inférieur à 50€		28,50 €
■ Pour un chèque égal ou supérieur à 50€		68,40 €

Les forfaits de rejets d'un chèque comprennent : les frais de rejet, de constitution de dossier, d'envoi de la lettre d'injonction, de certificat de non-paiement éventuellement demandé par le bénéficiaire du chèque impayé, des frais temporaires de gestion d'un compte en anomalie.

■ Forfait de frais par chèque pour défaut de provision (à compter du 16 mai 2008)		
■ Pour un chèque inférieur ou égal à 50€		30,00 €
■ Pour un chèque supérieur à 50€		50,00 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : les frais de rejet, de constitution de dossier, d'envoi de la lettre d'injonction, d'envoi de la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, de certificat de non-paiement éventuellement demandé par le bénéficiaire du chèque impayé, des frais temporaires de gestion d'un compte en anomalie.

de paiement

■ Chèque émis en période d'interdiction bancaire	37,00 €
■ Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision	8,00 €
■ Frais de lettre de relance sur compte débiteur (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)	15,20 €
■ Frais de lettre de relance sur compte débiteur (à compter du 16 mai 2008)	0,00 €

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Offre Baséo Banque Populaire	par mois	3,54 €*
--------------------------------	----------	---------

Offre destinée aux clients ne disposant pas de la faculté d'émettre des chèques et comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 2 virements occasionnels/mois (facturation habituelle au-delà), 2 virements permanents/mois (facturation habituelle au-delà), 1 chèque de Banque/an et Cyberplus* (*Hors coût d'accès Internet)

Les incidents ponctuels de paiement

■ Découvert de compte non convenu :		
■ Intérêts débiteurs : Taux nominal d'intérêts débiteurs susceptible de variation en fonction du taux de l'usure	au 1 ^{er} juillet 2007	19,85 %
■ Commission d'intervention ou « pré-décision »*		8,30 €
■ Nombre maximum d'écritures facturées mensuellement		27
■ Soit un maximum de		224,10 €
* Ecritures payées en dépassement ou en absence d'autorisation		

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

■ Frais d'opposition carte par la banque (déclaration abusive CB : déclaration BDF)		46,00 €
■ Rejet d'un prélèvement ou d'un TIP pour défaut de provision (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)		26,00 €
■ Rejet d'un prélèvement* ou d'un TIP pour défaut de provision (à compter du 16 mai 2008)		
■ montant inférieur à 20 €	Montant du prélèvement* ou du TIP impayé	20,00 €
■ montant supérieur ou égal à 20 €		20,00 €
* hors prélèvement d'échéance de prêt Banque Populaire des Alpes.		
■ Rejet de virement émis (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)		26,00 €
■ Rejet de virement émis (à compter du 16 mai 2008)		
■ montant inférieur à 20 €	Montant réel de l'opération	20,00 €
■ montant supérieur ou égal à 20 €		20,00 €
■ Frais sur échéance de prêt mise en impayée (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)		51,69 €
■ Frais sur échéance de prêt mise en impayée au remboursement (à compter du 16 mai 2008)		0,00 €
■ Frais par Saisie Attribution		87,00 €
■ Frais par Opposition Administrative	maximum 10% du montant dû	
■ Frais par Avis à Tiers Détenteur		87,00 €



Accéder à votre banque à distance

Frais d'abonnement mensuels et frais d'utilisation des services Par Internet

■ Cyberplus Particuliers avec LineBourse	2,50 € ⁽¹⁾
■ Abonnement pour les clients Sociétaires	Gratuit ⁽¹⁾
■ Abonnement pour les étudiants affiliés à La Mutuelle Des Etudiants et pour les apprentis	Gratuit ⁽¹⁾
■ Service inclus dans les conventions de relation Equipage et Pass Pop	

Gérez vos comptes et passez vos ordres de bourse avec LineBourse (les tarifs sont consultables en page 10, rubrique internet).

Par mail

■ Réception hebdomadaire de mail	1,00 € ⁽¹⁾
■ Réception quotidienne de mail	3,00 € ⁽¹⁾

Recevez des informations sur vos comptes par mail.

Par Téléphone

■ Alodis Plus :	
■ Accéder à un serveur vocal au 0 892 890 038	sans abonnement
0,34 € TTC/minute	
■ Centre d'informations Alodis	
■ Appeler un Conseiller au 0 820 870 870	sans abonnement
0,12 € TTC/minute	

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus (serveur vocal interactif) et entrez en relation avec un conseiller.

Par SMS

■ Moviplus	
■ Réception hebdomadaire de SMS	1,00 € ⁽²⁾
■ Réception quotidienne de SMS	3,00 € ⁽²⁾

Recevez des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

■ SMS+ 6 11 10	
■ Coût du SMS :	sans abonnement
0,35 € TTC/envoi + prix d'un SMS	

Recevez, à la demande, des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

Par Minitel

■ 3615 Gesplus	Gratuit ⁽²⁾
----------------	------------------------

⁽¹⁾ hors coût d'accès à Internet

⁽²⁾ hors coût de la communication téléphonique



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité. Le prix de la convention (cotisation mensuelle) dépend du type de carte choisi et des produits qui la composent.

Contenu de base de votre convention

	PassPop	Equipage Horizon	Equipage Jeunes actifs	Equipage BPA	Equipage Prémium	Equipage Plénitude
■ Moyens de Paiement - Cartes Bancaires						
■ Carte Cirrus	X					
■ Carte Visa Internationale		X	X	X		X
■ Carte Visa Premier					X	
■ Assurances de vos moyens de paiement						
■ Sécuriplus	X	X	X	X	X	X
■ Banque à distance - suivi du compte						
■ Cyberplus Particuliers	X	X	X	X	X	X
■ Alodis Plus	X	X	X	X	X	X
■ Carnet de bord					X	
■ Informations						
■ BP Infos Juridique			X	X	X	X
■ Découvert						
■ Découvert autorisé				X	X	
■ Franchise de perception des agios	X	X	X	X	X	X
■ Prévoyance						
■ Fructi-facilités				X	X	
■ Epargne						
■ Livret d'épargne	X	X	X			
■ COUT MENSUEL DE LA CONVENTION						
A TITRE INDICATIF (hors option)	2,05€	2,79€	3,97€	7,34€	13,04€	5,27€
■ Produits et services optionnels						
■ 2 ^{ème} Carte Visa Internationale à 1 Euro sur un même compte			X	X	X	X
■ Carte Point Argent	X					
■ Carte Visa Electron		X				
■ Sécuriplus 2 assurés			X	X	X	X
■ E-carte bleue		X	X	X	X	X
■ Fructi Budget				X	X	
■ Carte Visa Infinite					X	
■ Découvert autorisé		X	X			X



Choisir une solution et gérer

Bénéficiaire d'une épargne disponible

■ Labellisées Développement Durable	nous consulter nous consulter nous consulter nous consulter nous consulter
■ Livret Développement Durable (ex. CODEVI)	
■ Codevair	
■ Livret d'Épargne Populaire	
■ Compte sur Livret	
■ Livret Jeunes talents	
■ Livret Fidélis (réservé aux sociétaires détenteurs d'un minimum de 5 parts)	

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Épargner en vue d'un projet immobilier

■ Plan Epargne Logement	nous consulter
■ Compte Epargne Logement	nous consulter

Épargner pour vos enfants

■ Livret Premier Pas (0/12 ans)	nous consulter
■ Livret Jeunes (12/25 ans)	nous consulter

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris

Montant des ordres passés par Internet	Commission Proportionnelle ⁽¹⁾	Minimum de perception ⁽¹⁾
Tranche de 0 à 1500 euros inclus	0 %	9,15 €
Tranche de 1500 à 10 000 euros inclus	0,51 %	9,15 €
Tranche de 10 000 à 40 000 euros inclus	0,46 %	-
Au delà de 40 000 euros	0,41 %	-

Montant des ordres passés en agences	Commission Proportionnelle ⁽²⁾	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1500 euros inclus	0 %	19,48 €
Tranche de 1500 à 10 000 euros inclus	1,10 %	19,48 €
Tranche de 10 000 à 40 000 euros inclus	1,07 %	-
Au delà de 40 000 euros	1,04 %	-

(1) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation. Hors coût d'accès Internet.

(2) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation.

d'épargne votre patrimoine

- Commission pour un ordre avec Service de Règlement et de livraison Différés (SRD) 0,60% du montant brut négocié
- Frais par lettre de relance pour couverture insuffisante opération SRD 15,20 €
- Ordre de Bourse non exécuté 2,80 €
- Droits de Garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Droits de garde

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission Proportionnelle	Minimum de perception
Tranche de 0 à 10 000 euros inclus	0,24 %	57,71 €
Tranche de 10 000 à 20 000 euros inclus	0,23 %	57,71 €
Tranche de 20 000 à 50 000 euros inclus	0,22 %	57,71 €
Au delà de 50 000 euros	0,21 %	-

Si détention de titres étrangers dans le portefeuille

forfait de

40,00 €*

* En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Nouveau : Droits de garde sur valeurs Groupe Banque Populaire

Gratuits

Autres produits et services

- Crescendo (abonnement annuel) 10,75 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

- Hisséo Vie : abonnement gratuit hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie
- Hisséo : abonnement gratuit hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA

Gérer votre patrimoine financier

- Bilan Patrimonial 800,00 €
- Gestion sous mandat personnalisée nous consulter
- Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multi-supports nous consulter



Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert 24,82 €
- Découvert du compte non convenu :
Intérêts débiteurs : taux nominal annuel d'intérêts débiteurs susceptible de variation en fonction du taux d'usure (au 1^{er} juillet 2007 : 19,85%)
- Commission **trimestrielle** de gestion de compte 6,05 €
- Commission de dépassement de l'autorisation du découvert autorisé + 2% du taux convenu

Une certaine souplesse de gestion peut vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Vos projets immobiliers

- Prêt Épargne Logement (frais de dossier)
 - taux Gratuits
- Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) Nous consulter
- Autres types de prêts immobiliers : Gratuits
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1,00%
- minimum 212,00 €
- maximum 1 000,00 €
- taux Nous consulter
- Prêts immobiliers Clients CASDEN ou ACEF :
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1,00%
- minimum 159,00 €
- maximum 700,00 €
- taux Nous consulter

Vos projets personnels

- Prêt personnel Automobile ou Consommation
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1,00%
- minimum 42,00 €
- maximum 155,00 €
- taux nominal (hors assurance) Nous consulter

Pour l'achat d'une voiture neuve, vous empruntez 13 000 €⁽¹⁾ au TEG de 6,02 %, hors assurance facultative. Vous rembourserez en 48 mensualités de 300,86 €. Le coût total de votre crédit (hors assurance) s'élève à 14 571,28 €, dont 130,00 € de frais de dossier.

- Prêt Étudiant (frais de dossier) Gratuits
- taux nominal (hors assurance) Nous consulter

Vous empruntez 4 000 €⁽¹⁾ sur 24 mois au TEG de 4,07%, hors assurance facultative. Vous rembourserez en 24 mensualités de 173,70 €. Le coût total de votre crédit (hors assurance) s'élève à 4 168,80 €. Les frais de dossier sont offerts.

- Crédit renouvelable : Gratuits
- Réserve + (frais de dossier) Gratuits
- Aurore (frais de dossier) Gratuits

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai de rétractation de 7 jours ou 14 jours calendaires dans le cadre d'une vente à distance.

Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré et de la durée du crédit : nous consulter.

Les garanties

■ Frais de gage sur véhicule (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	125,00 €
■ Frais sur gage sur autre bien mobilier (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	311,00 €
■ Nantissement de compte	125,00 €
■ Hypothèque (fluvial, maritime et aérienne)	240,00 €
■ Délégation sur produits assurance vie capitalisation	149,50 €
■ Gage de compte d'instruments financiers	125,00 €
■ Frais sur mainlevée de garantie :	
■ De caution personnelle et solidaire	43,14 €
■ De garantie hypothécaire	102,00 €
■ De gage sur véhicule	51,00 €
■ Sur autre garantie	102,00 €
■ Délégation assurance prévoyance (sauf cas de refus par l'assurance Banque Populaire)	320,00 €

Remboursements par anticipation

■ Remboursement d'un prêt personnel souscrit après le 02/01/90 et < à 21,5 K€ (140 KF) et d'une durée initiale ≤ à 7 ans (L311-29 du Code de la Consommation)	Gratuit
■ Remboursement d'un prêt personnel > à 21,5 K€ (140 KF) ou d'une durée > à 7 ans	% du capital restant dû
	3,00 %
■ Remboursement d'un prêt immobilier	6 mois d'intérêts plafonnés à 3,00 % du capital restant dû

Autres prestations

■ Duplicata du tableau d'amortissement	15,00 €
■ Information caution (annuelle hors prêt étudiant)	15,00 €
■ Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné)	15,00 €
■ Acte de caution de loyer et divers	42,00 €
■ Acte de caution LMDE (La Mutuelle Des Etudiants)	30,00 €

Les incidents sur prêts (du 1^{er} janvier au 15 mai 2008)

■ Frais sur échéance de prêt mise en attente de règlement	41,11 €
■ Frais sur échéance de prêt mise en impayée	51,69 €
■ Frais de régularisation sur échéance impayée	13,75 €
■ Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée	taux du prêt majoré de 3 points

Les incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes (à compter du 16 mai 2008)

■ Frais sur échéance de prêt mise en attente de règlement	20,00 €
■ Frais sur échéance de prêt mise en impayée au remboursement	0,00 €
■ Frais de régularisation sur échéance impayée	13,75 €
■ Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée	taux du prêt majoré de 3 points



Protéger votre famille

Votre assurance personnelle

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

nous consulter pour un devis personnalisé

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

■ Autonomis

nous consulter pour un devis personnalisé

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

■ Assur - BP Enfant

nous consulter pour un devis personnalisé

Assurer vos biens

■ Assur BP - Auto

nous consulter pour un devis personnalisé

■ Assur BP - Habitat

nous consulter pour un devis personnalisé

■ Assur - BP Horizon

nous consulter pour un devis personnalisé

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

■ Fructi-famille

nous consulter pour un devis personnalisé

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolu ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

■ Fructi-budget

- | | | |
|---|--------|---------|
| ■ Option rente de 3 000 € pendant 12 mois | par an | 47,16 € |
| ■ Option rente de 1 500 € pendant 24 mois | par an | 47,16 € |
| ■ Option rente de 3 000 € pendant 24 mois | par an | 88,20 € |

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

ille et vos biens

Location de coffres

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie (maximum 50 000 €).

■ Coffre à partir de : 72,72 €

Transmettre votre patrimoine

- Frais de successions
 - Pourcentage du montant des avoirs 1,00 %
 - Minimum 110,00 €
 - Maximum 750,00 €
- Frais réduits en cas de maintien des avoirs à la Banque Populaire des Alpes
 - 0,30 %
 - Maximum 300,00 €
- Frais d'envoi de fonds au notaire 32,00 €
- Frais règlement facture :
 - Unitaire par facture 8,24 €



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Aux conditions ci-dessous, peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger.

■ Trave'ller's chèque de voyage	
■ Délivrance :	
■ commission	1,25%
■ minimum facturé	9,05 €
■ Négociation :	
■ commission	9,05 €
■ Commission de change manuel de devise étrangère	6,70 €
Opération réservée aux clients Banque Populaire des Alpes	

Vos opérations par carte bancaire

■ Frais par retrait par carte au Guichet d'autres banques	
■ Forfait par retrait	4,90 €
■ + commission	2,50%
■ Retrait d'espèces au Guichet Automatique de Billets	
■ Pays Zone Euro*	
■ avec une carte Visa Premier ou une carte Visa Infinite	Gratuit
■ à partir du 1 ^{er} retrait dans le mois avec la carte Electron	0,96 €
■ à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois avec la carte Visa, Mastercard ou Cirrus	0,96 €
■ Pays hors Zone Euro	
■ forfait par retrait	3,30 €
■ + commission	2,50 %

*Pays dont la devise nationale est l'euro

Vos paiements vers l'étranger

■ Emis en Euros à destination des pays de l'Espace Economique Européen Virement européen** et Eurovirement SEPA***	
■ Supports papier avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	3,20 €
■ Frais sur virement permanent périodique avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	1,18 €
■ En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC	
■ Paiement <= à 500 €	6,50 €
■ Paiement > à 500 € et <= à 12 500 €	14,00 €
■ Paiement > à 12 500 €	28,10 €
■ Autres opérations émises à destination de l'étranger (Pays de l'Espace Economique Européen en devises ou hors Espace Economique Européen en Euros ou en devises)	
■ Virement, chèque émis :	
■ Contre-valeur devises < = 500 €	6,50 €
■ Contre-valeur devises > à 500 € et < = 12 500 €	14,00 €
■ Contre-valeur devises > à 12 500 €	28,10 €

+ commission de change sur devise étrangère(1)

Vos règlements en provenance de l'étranger

■ Reçus en Euros des pays de l'Espace Economique Européen Virement européen** et Eurovirement SEPA***	
■ Virement reçu	Gratuit
■ En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC :	
■ Montant <= à 500 €	6,50 €
■ Montant > à 500 €	14,00 €
■ Reçus en Devises ou Euros des pays hors Espace Economique Européen	
■ Virement reçu	
■ Contre-valeur devises <= à 500 €	6,50 €
■ Contre-valeur devises > à 500 €	14,00 €
+ commission de change sur devise étrangère(1)	
■ Chèques reçus en € ou devises tirés sur banque étrangère	
■ Contre-valeur devises <= à 500 €	6,50 €
■ Contre-valeur devises > à 500 €	14,00 €
+ commission de change sur devise étrangère(1)	
+ commission de banque pays si crédit dès réception	frais réels
■ Rejet de chèque (du 1 ^{er} janvier au 15 mai 2008)	32,00 €
■ Rejet de chèque (à compter du 16 mai 2008)	30,00 €

Autres prestations

■ Frais d'intervention	22,40 €
■ Couverture du risque de change	nous consulter
■ Placements	nous consulter
■ Autres opérations (ouverture de compte chez une banque étrangère, financements en franc suisse, ...)	nous consulter

(1) Commission de change sur toutes opérations de change euros ou devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse	0,05 %
■ Minimum	10,30 €
■ Maximum	135,00 €

** Virement européen au sens de la Directive Européenne : en Euro, en mode de frais partagés (« share ») vers un pays de l'Espace Economique Européen (Pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande et Liechtenstein) comportant le BIC et l'IBAN corrects. Le code IBAN (International Bank Account Number) est l'identifiant international d'un compte bancaire et le code BIC (Bank Identifier Code) est l'identifiant ISO des établissements financiers.

*** Nos engagements bancaires dans le cadre du SEPA. Le SEPA (Single Euro Payments Area), émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements permettant aux consommateurs d'effectuer des règlements selon des conditions techniques, juridiques et tarifaires identiques. Seuls les cartes et les virements (eurovirements SEPA) sont concernés par cette harmonisation au 1^{er} janvier 2008, sous réserve pour le virement d'être libellé en euros, de reprendre le BIC et l'IBAN dans les coordonnées bancaires et d'être formaté selon le cadre SEPA. La zone géographique couverte par le SEPA comprend les 27 pays de la Zone Euro + Islande + Liechtenstein + Norvège + Suisse, soit un total de 31 pays.



Vos tarifs d'un seul coup d'œil

Par souci de transparence et à titre d'exemple, nous avons déterminé trois types d'utilisation de nos services afin que vous puissiez mesurer plus aisément la valeur des prestations que vous rend votre banque, selon, que vous vous situez dans l'un ou l'autre de ces cas (jeune actif, client moyennement utilisateur ou client fortement utilisateur).

JEUNES ACTIFS (25- 28 ans)

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2008	Avec Convention Equipage Jeunes Actifs
I compte dépôt + I chéquier	0,00 €	0,00 €
I carte Bancaire internationale	39,00 €	inclus
I virement ponctuel interne	0,00 €	0,00 €
8 retraits GAB dont 5 hors réseau B.P./mois	11,52 €	11,52 €
I chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
I opposition sur chéquier ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁵⁾
I opposition sur carte ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁵⁾
Tarif Annuel 1	61,72 €	13,92 €
Convention ÉQUIPAGE JEUNES ACTIFS		47,64 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁴⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Total Annuel 2	119,92 €	61,56 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(2) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(3) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(4) Hors coût d'accès à Internet

(5) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

CLIENT MOYENNEMENT UTILISATEUR

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2008	Avec convention Equipage BPA
1 compte dépôt + 1 chéquier	0,00 €	0,00 €
1 carte Bancaire Internationale	39,00 €	inclus
5 virements ponctuels internes	0,00 €	0,00 €
2 virements externes par an	0,00 € ⁽⁶⁾	inclus ⁽⁶⁾
1 virement permanent externe	0,00 € ⁽⁶⁾	inclus ⁽⁶⁾
10 retraits GAB dont 5 hors réseau B.P./mois	11,52 €	11,52 €
1 chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
1 opposition sur carte ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁵⁾
1 opposition sur chéquier ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁵⁾
Tarif Annuel 1	61,72 €	13,92 €
Convention ÉQUIPAGE		88,08 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Fructi Facilités	12,48 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁴⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Autorisation de découvert	24,82 €	inclus
Total Annuel 2	157,22 €	102,00 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(2) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(3) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(4) Hors coût d'accès à Internet

(5) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

(6) Gratuité des virements externes mis en place par Cyberplus Particuliers (hors coût d'accès à Internet)



Vos tarifs d'un seul coup d'œil

CLIENT FORTEMENT UTILISATEUR

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2008	Avec convention Equipage PREMIUM
I compte dépôt + I chéquier	0,00 €	0,00 €
I compte titres d'une valeur de 30 K€ (Droits de garde)	69,00 €	69,00 €
I carte Bancaire Visa Premier	115,00 €	inclus
6 virements ponctuels internes	0,00 €	0,00 €
5 virements externes/an	0,00 € ⁽⁷⁾	inclus ⁽⁷⁾
20 retraits GAB dont 6 hors réseau B.P./mois (2 visa 1er et 4 CBI)	0,00 €	0,00 €
I chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
I opposition sur chéquier ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁶⁾
I opposition sur carte ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,40 €	remboursé ⁽⁶⁾
I recherche de document ⁽⁴⁾ tous les 10 ans	1,79 €	1,79 €
Tarif Annuel 1	196,99 €	73,19 €
Convention ÉQUIPAGE PREMIUM		156,48 €
En option : I Carte Bancaire Internationale VISA ou Mastercard	39,00 €	1,00 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Fructi Facilités	12,48 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁵⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Autorisation de découvert	24,82 €	inclus
Total Annuel 2	331,49 €	230,67 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(2) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(3) Prix unitaire 22,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2008)

(4) Prix unitaire 17,94 € ramené à l'utilisation moyenne sur 10 ans (base tarifs 2008)

(5) Hors coût d'accès à Internet

(6) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

(7) Gratuité des virements externes mis en place par Cyberplus Particuliers (hors coût d'accès à Internet)

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle à l'adresse suivante :

BANQUE POPULAIRE DES ALPES
Service Clientèle
30 Avenue Charles de Gaulle
74 808 La Roche/Foron Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
Banque Populaire des Alpes
2 Avenue du Grésivaudan
38 700 Corenc

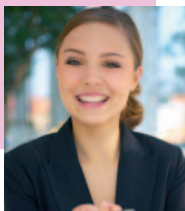
Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : “les Clés de la Banque” (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



Un dispositif d'accompagnement de nos clients Particuliers en situation financière fragile a été mis en place par la Banque Populaire des Alpes. Des informations sur les modalités de ce dispositif d'accompagnement sont disponibles auprès des Conseillers Banque Populaire des Alpes.



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.



Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

Par téléphone avec le Centre d'informations **Alodis**
au 0 820 870 870 (0,12 € TTC/minute)

Un accès direct à vos comptes où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec **Cyberplus Particuliers**
www.alpes.banquepopulaire.fr

Par SMS+ **6 11 10**
(coût du SMS : 0,35 € TTC par envoi + prix d'un SMS)

Par téléphone, avec le serveur vocal **Alodis Plus**
au 0 892 890 038 (0,34 € TTC/minute)

Banque Populaire des Alpes, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L. 512.2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE - Activité annexe Société de Courtage d'Assurance, inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 006 015 - Siège social : 2 avenue du Grésivaudan 38 700 CORENC.

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, trois mois avant leur mise en application.

Les conditions ne figurant pas sur ce document peuvent être consultées dans nos agences.

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention d'ouverture de compte, vous pouvez en obtenir une, gratuitement, sur simple demande ou l'éditer en ligne sur notre site internet www.alpes.banquepopulaire.fr (Chemin : Tarifs des produits et services bancaires / Clients Particuliers / modèle de convention de compte de dépôt).

Cette convention de compte devra être complétée et signée par vos soins, ainsi que par le co-titulaire le cas échéant, et retournée à votre agence